JUGEMENT DES FÉLICITATIONS LE VENDREDI EN DISANT JOUMOUA MOUBARAKA

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Prière du vendredi



Jugement des félicitations le vendredi en disant joumoua moubaraka
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 58

Question :
Ce frère interroge sur le jugement des félicitations le vendredi, comme notre parole : « joumou'a moubaraka (vendredi béni) » ainsi que le fait de spécifier le vendredi pour envoyer des messages avec le portable en écrivant à la fin du message : « Multipliez les invocations. Joumou'a moubaraka » ? Qu'Allah vous rétribue en bien.

Réponse :

Ceci est un principe pour la propagation des innovations. Il n'y aucun fondement sur les félicitations le vendredi. Bien que le vendredi soit un jour béni et immense durant lequel il y a la prière du vendredi ainsi qu'une heure où les invocations sont exaucées et le rassemblement des musulmans. Il a de nombreux mérites. Toutefois, nous suivons la preuve. Et il n'est pas rapporté qu'on se félicite le vendredi. De même qu'il n'est pas rapporté qu'on se demande de multiplier les invocations durant celui-ci. Les téléphones sont devenus des objets au service des innovateurs. Vous devez donc y prendre garde ainsi qu'à ce qui y est propagé.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

 Traduit et publié par an-nassiha.com